

Technicien GEMAPI

Missions :

- Coordonner l'entretien et l'aménagement des cours d'eaux, zones humides et bassins
- Assurer la veille réglementaire et technique
- Définir et mettre en œuvre les dispositions en matière de prévention des risques et de préservation de l'environnement
- Rendre compte de l'activité
- Instruire et suivre les demandes de subventions et les dossiers Loi sur l'Eau
- Gérer des marchés publics et des entreprises concernant l'entretien des cours d'eau et bassins

Compétences et qualités :

- Connaissances techniques dans le domaine de compétence (hydromorphologie des cours d'eau, renforcement de berges, entretien par méthodes douces...)
- Connaissance des acteurs de l'eau
- Maîtrise des outils informatiques et géomatiques
- Esprit de synthèse, capacité d'organisation et rigueur
- Réactivité, autonomie et initiative
- Force de proposition